

l'exposition de M. Merlin, que la Garde du Roi étoit composée entièrement de Prêtres refractaires, de ci-devant nobles, et de gens qui avoient à peine échappé au pouvoir civil pour avoir tenté d'exciter des troubles.

Il a été prouvé que M. Montmorin, qui avoit été accusé de quitter la France pour avoir été concerné dans un complot formé à l'effet d'enlever le Roi, est encore dans le Royaume.

L'Assemblée siégea, jusqu'à quatre heures et demie Mardi matin, et se rassembla à huit. Alors M. Petion parut à la Barre, et représenta que la capitale étoit devenu le rendez-vous des gens suspects de tous les païs, et qu'il se faisoit journellement des tentatives pour exciter des divisions parmi les Citoyens. Que cependant la Garde Nationale étoit remplie de zèle, d'activité et d'honneur, et que la Majesté de la nation seroit soutenue. Que la nuit avoit été tranquille.

M. Bazire continua alors son accusation contre la Garde du Roi, pour avoir encouragé différens plans de sédition, de contre-révolution et de trahison; et après avoir produit preuve de son accusation, il agita, " que la Garde fut cassée sur le champ; et que la protection du Roi fut provisionnellement confiée à la Garde nationale." M. Bazire est le rapporteur du Comité de Circonspection, et sa motion étoit fondée sur le rapport et suggérée par ce comité. Dans un intervalle de son discours il fut prouvé par des témoins, que M. Brissac, Commandant de la garde du Roi, avoit donné un contre-signe au moyen duquel tous les individus de ce corps pouvoit être admis à une assemblée tenue dans l'Hôtel des Invalides à Minuit.

L'Assemblée remit au soir à examiner plus amplement cette affaire.

La Séance du soir, qui dura jusqu'à trois heures Mercredi matin, fut très tumultueuse, il fut ordonné que M. M. Frondieres et Calvet, membres de l'Assemblée, ayant fréquemment interrompu ceux qui parloient au soutien de l'accusation de la Garde du Roi; fussent punis par trois jours de confinement à l'Abbaye. Il fut enfin décrété, " que la Garde du Roi seroit cassée; qu'il seroit formé une nouvelle Garde, conforme à la loi; et que la Garde nationale serviroit autour de la personne du Roi."

A dix heures mercredi, il fut lu une lettre de M. Petion, mentionnant, que la nuit avoit été tranquille, et que le nombre de citoyens qui en cette occasion d'alarme, se distinguoient paisiblement comme patriotes, augmentoit journellement.

*Extrait d'une feuille périodique intitulée.*

LONDON EVENING POST, du 8 Juin.

Il paroît pas des avis de Paris, qu'un compromis est sur le point d'avoir lieu entre l'Assemblée Nationale et les Princes; mesure très sage, qui prévient une grande effusion de sang.

BRUXELLES, 25 Mai.

Les Princes François s'efforcent derechef de former une coalition des deux partis dans lesquels les émigrans son divisés. Si les Adhérens de M. de Breteuil veulent les joindre, ils offrent de renvoyer M. de Calonne en Angleterre. Ils offrent aussi de faire dans leur plan tous les changemens qui seront jugés les plus propres aux intérêts des Émigrans.

On pense que cette seconde tentative des Princes ne réussira pas mieux que la première. Les chefs du parti de Breteuil ne se donnent pas même la peine d'envoyer un réponse aux Princes.

V I E N N E,